



HAL
open science

Analyser les conditions d'émergence de la figure de l'habitant à travers la mise en œuvre d'un dispositif de co-construction d'une parole citoyenne

Caroline Didier, Fabienne Martin-Juchat

► To cite this version:

Caroline Didier, Fabienne Martin-Juchat. Analyser les conditions d'émergence de la figure de l'habitant à travers la mise en œuvre d'un dispositif de co-construction d'une parole citoyenne. Communication et intelligence du social tome 1 : acteurs, auteurs ou spectateurs des médias, de la consommation et des territoires, 2014. hal-01991960

HAL Id: hal-01991960

<https://hal.science/hal-01991960v1>

Submitted on 24 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyser les conditions d'émergence de la figure de l'habitant à travers la mise en œuvre d'un dispositif de co-construction d'une parole citoyenne

Caroline Didier, Fabienne Martin-Juchat

GRESEC

Didier, C., Martin-Juchat, F., 2014, « Analyser les conditions d'émergence de la figure de l'habitant à travers la mise en œuvre d'un dispositif de co-construction d'une parole citoyenne », in Bonnet, J, Bonnet, R., Raichvarg, D., *Communication et intelligence du social tome 1 : acteurs, auteurs ou spectateurs des médias, de la consommation et des territoires*, Paris, L'harmattan : 143-162.

L'habitant en narrateur de la collectivité

Force est de constater que les conditions actuelles du débat démocratique se révèlent restrictives et discriminantes, y compris dans l'approche théorique qui « *en vient à nier la réalité sociale qu'elle tente précisément d'analyser* » (Monnoyer-Smith : 95) en limitant la situation de communication citoyenne à une « *situation langagière idéale* ».

Dans la continuité de cette analyse préalable, nous nous sommes intéressées à la question de la participation d'un groupe d'habitants volontaires au sein d'une communauté d'agglomération ayant pour projet d'ouvrir le débat mensuel (Atelier Citoyen) à un public plus large, au-delà des élus, des experts et du cercle d'habituels. Cet atelier de débat porte sur une question d'intérêt général. Dans le cadre de notre recherche doctorale, il a constitué pour nous une occasion de proposer une nouvelle forme de participation, en mettant en œuvre la construction d'une narration collective entre la collectivité et les citoyens.

L'objet de la recherche est la restitution de cette *parole citoyenne* co-construite¹ durant deux ateliers créatifs réunissant deux professionnels de l'eau, une cadre de la communauté d'agglomération et un petit groupe d'habitants. Plus particulièrement, il s'agit de qualifier le statut de participant dans un contexte d'incitation à l'expression individuelle dans le collectif. Il importe de voir si l'apparition de conditions de participation fondées sur le caractère créatif des formes, destinées à

¹ Implique *a priori* une égalité dans la prise en compte des propositions de chaque participant

élargir le public et à le faire se sentir plus concerné par des questions d'intérêt général, donnent suffisamment de matière aux participants pour se situer politiquement.

Cela nous conduira à définir un cadre théorique autour de notions comme « dispositif », lieu de rencontre des pouvoirs au sens de M. Foucault, mais avec l'hypothèse que les individus produisent autre chose que ce qui est prévu par le dispositif. L'analyse des logiques d'arrangement entre les acteurs dans la lignée de B. Latour et de J. Dewey avec la prise en compte des intérêts du public et des conséquences de sa participation, permettra en particulier de rendre compte du processus de construction de la figure de citoyen.

Il nous appartiendra plus précisément de voir quelles conditions ont été mises en œuvre dans ce projet participatif et de dégager des indicateurs de la *co-construction* d'une parole citoyenne. Nous observerons en particulier que le dispositif a produit des tensions communicationnelles entre affectations de places et construction des rôles. Il a donc été question de relever quels ont été les facteurs qui ont influencé la façon dont l'individu se situait. A des moments il se sentait plus porteur d'une parole citoyenne, alors qu'à d'autres, il se sentait seulement autorisé à

apporter un témoignage d'habitant.

Sur le plan méthodologique², nous avons pris le risque de nous immerger au sein du dispositif en le construisant avec l'institution, de la définition du protocole d'animation des ateliers, à l'animation, à l'analyse de la mise en œuvre jusqu'à la réalisation d'une production écrite et orale des groupes, elle-même restée incertaine jusqu'au dernier moment. Il faut souligner cet aspect-là qui gageait de la confiance accordée les uns pour les autres.

Les enjeux communicationnels de la collectivité

La volonté de la collectivité était de rompre avec le schéma savant/apprenant et d'instaurer des conditions de discussion qui donnaient l'impression d'une relation plus égalitaire entre les différents participants : *« on essaie que la parole de qui que ce soit compte autant, que tout le monde puisse s'exprimer et puisse apporter quelque chose. L'objectif de ces ateliers c'est de faire circuler le plus possible la parole, de construire et de partir du quotidien des gens et d'aller vers des éléments de débat, voire de*

² Caroline Didier, dans le cadre de sa recherche doctorale sur les conditions de participation de public(s) au sein de différentes institutions, politiques et culturelles, dont la communauté d'agglomération ici partie prenante du projet

proposition »³. Son objectif était de proposer également un espace de discussion qui soit destiné à une plus grande diversité d'acteurs possible : « *pour l'atelier sur le logement, on a réussi à ce qu'il y ait une diversité de gens, il y avait des gens avec qui j'ai discuté après, au cocktail, qui étaient en grande difficulté, en précarité, et qui étaient venus, et bien on a été incapable de leur laisser un espace de discussion, et pour moi c'est un vrai problème ça.* »⁴

L'enjeu pour l'institution est davantage communicationnel que politique dans le sens où l'objectif n'est ni la délibération ni la consultation : « *la commande c'est, on renforce la rencontre avec les gens* ». Il s'agit de signer un acte au sens politique, qui est celui d'interagir avec les habitants, sans qu'il n'y ait de conséquences politiques directes ni d'intervention des habitants dans les prises de décisions : « *politiquement le président de la communauté d'agglomération dit "moi je veux fabriquer la métropole de demain et pour moi les habitants sont un élément constitutif qui fabrique cette métropole de demain", donc leur parole dans les ateliers notamment, mais dans d'autres lieux aussi, ce qui s'y produit, c'est*

³ Entretien avec la Chargée de mission prospective et participation des habitants pour la communauté d'agglomération du 6 avril 2012

⁴ idem

constitutif de l'évolution de cette métropole, en partant du vécu des gens, c'est ça la commande politique »⁵.

Au regard de ce positionnement de l'institution, notre propos est d'appréhender des modalités de la prise de parole par le biais d'une immersion dans le cadre d'interaction proposé, en étudiant l'articulation entre des procédures de participation et leur appropriation : *« la recherche de la "bonne délibération" conduit donc à la mise en place de procédures qui institutionnalisent certaines formes de contraintes venant peser sur les modalités de la prise de parole, rendant plus difficile une appropriation par un public varié »* (Monnoyer-Smith, : 94). La participation est un champ social qui tend de plus en plus à s'ouvrir à la professionnalisation dans les collectivités territoriales. En ce qui concerne les communautés d'agglomération, cela se traduit par l'affectation de missions dans un pôle participation doté de moyens budgétaires parfois conséquents. Pour la communauté d'agglomération grenobloise, c'est un des axes d'intervention qui s'inscrit dans la compétence « Politique de la ville » : *« favoriser la participation des habitants et la mobilisation des acteurs, et accompagner les processus individuels et collectifs d'intégration. »*. De son côté, le Grand Lyon, dont les moyens économiques alloués

⁵ idem

à la réflexion sur la participation seraient nettement plus importants⁶, établit des bilans de sa politique de participation au terme de ses mandats. Dans le dernier rapport datant de 2008⁷, il y est préconisé une meilleure formation du public à la technique de projet, la clarification du cadre de la concertation, une plus grande prise en compte des capacités d'initiative des citoyens, l'intégration d'un public plus diversifié, etc. Pour autant, les sites internet de ces institutions ne valorisent pas encore clairement auprès du grand public les actions menées autour des formes de la participation citoyenne. Actuellement, il serait davantage question d'expérimentations et de réflexions sur le terrain que de discours de valorisation inscrits sur des supports.

Construire une narration intelligible et « entendable »

Afin d'analyser la tension entre modalités de prise de parole et gestion des places (au sens d'E. Goffman), nous avons décidé de mettre en place un dispositif expérimental avec la chargée de

⁶ Discussion informelle avec une rédactrice collaborant à la Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon en septembre 2012

⁷ http://www.millenaire3v2.com.gdlyon-preprod-cat1.accelance.net/uploads/tx_ressm3/eval_charte_particip.pdf, consulté le 24/09/12

mission prospective et participation des habitants. Il s'est intégré dans l'un des ateliers de rencontre qu'elle organise mensuellement. Le thème était l'eau. Le projet s'est déroulé sur cinq mois et il a permis de réaliser deux ateliers de création avec une dizaine d'habitants volontaires.

La chargée de mission souhaitait présenter lors de l'atelier mensuel une *parole citoyenne*, construite de façon à être comprise et « *entendable* »⁸ par l'ensemble des acteurs. Cela signifie qu'il y avait une ambition pour la collectivité de produire de la citoyenneté, et donc que cela n'existe pas *a priori*, indépendamment de l'intervention de celle-ci, et qu'un travail de préparation doit avoir lieu pour rendre cette parole recevable : « *entre ce qui se fabrique à la collectivité par les services et les ateliers citoyens (AC), aujourd'hui la greffe n'est pas encore faite, donc ce qui se produit et qui sort des AC, si c'est pas entendable directement par les services, ils ne vont pas faire le pas pour aller regarder d'un peu plus près une démarche artistique ou une démarche créative, car ce n'est pas tout de suite utilisable par eux. Produire un poème sur l'eau, en quoi les services ils peuvent l'utiliser ? Certes ça donne des éléments sur la perception qu'ont*

⁸ Terme employé par la chargée de mission prospective et participation des habitants

les gens de l'eau, mais les services ils s'en foutent royalement ! ».
Nous verrons plus loin qu'il s'agit de rendre la parole exploitable par les élus.

Lors du premier atelier, nous avons demandé aux participants de se mettre par deux et de choisir, parmi le matériel que nous avons apporté, trois mots-clés ainsi que trois photos, à l'aide desquels nous leur avons proposé d'écrire trois phrases : « un souvenir marquant avec l'eau », « l'usage de l'eau aujourd'hui » et « un souhait pour l'eau de demain ». Notre choix de faire apparaître des éléments de vécu personnel avait pour objectif de faire parler les individus, de les faire s'engager dans des discussions et de faire appel à leur imagination afin de stimuler leur créativité par une mobilisation émotionnelle positive. A partir de leurs productions mêlant expériences personnelles et propositions collectives, il est ressorti trois axes de réflexion sur le thème de l'eau : les risques et les inondations, l'eau dans la ville et le bien-être, la qualité de l'eau consommée. A la séance suivante, nous leur avons proposé un atelier d'écriture autour de ces trois axes. Par groupe, les participants ont écrit des récits, mêlant expériences vécues et imaginées, en s'appuyant sur les phrases produites auparavant. Pour finir, certains ont formulé par écrit des demandes concrètes à la communauté d'agglomération et d'autres ont travaillé sur les légendes de photographies personnelles qu'ils avaient apportées.

Ces écrits et photographies ont fait l'objet d'une présentation sous forme d'un dépliant de quatre pages, agrémenté d'images produites lors des ateliers. Les textes des uns et des autres ont témoigné d'une diversité significative dans les genres d'écriture : poème, débat engagé, récit narratif et interjections, donnant au contenu une couleur particulièrement émotionnelle et humaine. Deux participants, Suzanne et Yannick, se sont ensuite portés volontaires pour restituer l'expérience sous une forme d'histoire qu'ils ont théâtralisée devant le public de l'atelier citoyen mensuel.

Faire naître des acteurs

Afin de qualifier l'expérience de participation, nous nous sommes appuyées sur les notions de *média*, de *dispositif* et de *dispositif médiatique* au sens de J. Davallon. Dans le champ de recherche qui vise à mettre en exergue les conditions d'émergence de la participation, les notions de *média* et de *dispositif* ne sont pas toujours nettement dissociées puisqu'il est dit que les médias renvoient à des concentrés de mémoires et d'imaginaires culturels soumis à des stratégies d'acteurs et à des rapports de pouvoir (Martin-Juchat, 2008). Davallon illustre par ces mêmes arguments le fait que les dispositifs sont médiatiques (avec son exemple de l'exposition). Le terme de co-construction nous paraît à bien des égards abusif pour parler des médias de masse car on sort du

modèle de la communication médiatisée au profit de celui d'une communication en face à face. L'interactionnisme symbolique a largement précisé les spécificités de ce modèle. La communication en face à face est le lieu de la construction et de la négociation des règles interactionnelles, configurant l'ordre microsocial. Toute interaction est un processus d'interprétation et d'ajustement agissant avec simultanéité. Ce n'est pas l'actualisation mécanique d'un message qui se *con-formerait* à un cadre de règles de comportements, comme beaucoup de règles de participation tendent à le faire croire dans de nombreux projets à l'heure actuelle.

Mais une fois cela posé, il semble difficile de faire clairement la distinction entre le média et le dispositif. Le terme média est problématique puisqu'il est employé à la fois pour désigner la fonction et le support. Le terme média est à la fois employé pour qualifier une technologie de transmission de l'information, un secteur industriel diffusant des contenus culturels et un artefact qui renvoie du symbolique. Par exemple, J. Davallon définit l'exposition comme un média en ce qu'elle inscrit une relation sociale dans un espace de production de discours et d'intentions. C'est d'ailleurs dans cette acception que Paul Beaud inscrivait son programme de sociologie des médiations : « *Nous ne distinguons pas sociologiquement -et donc aussi méthodologiquement- l'étude*

des médias de celle de tous les autres moyens de diffusion culturelle et plus largement de socialisation »⁹. Le média, comme le dispositif, reflète les médiations socialisantes de l'air du temps.

Cependant, le terme de dispositif a un intérêt théorique de ne pas être associé à un secteur professionnel ni à un modèle communicationnel type. Chez Michel Foucault, ce qui caractérise le dispositif c'est qu'il est inséparable de la question de pouvoir. Le dispositif *« est de nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de forces, d'une intervention rationnelle et concertée dans ces rapports de force, soit pour les bloquer, soit pour les stabiliser, les utiliser. Le dispositif est donc toujours inscrit dans un jeu de pouvoir (...) »* (Foucault, 1994 : 300). Sa fonction se situerait donc à un niveau de gestion du social et pas seulement à celui de diffusion d'informations et de normes. Il orienterait l'action parce qu'il se vit et s'éprouve dans l'action. Cette dimension d'opérationnalisation par la pratique est soulignée par Agamben puisqu'il qualifie le dispositif en termes d'économie : *« un ensemble de praxis, de savoirs, de mesures, d'institutions dont le but est de gérer, de*

⁹ *La société de connivence. Média, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier, p. 184

gouverner, de contrôler et d'orienter -en un sens qui se veut utiles comportements, les gestes et les pensées des hommes » (2007 : 28). Selon lui, le dispositif met en mouvement en ce qu'il se définit par sa capacité « de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (p 32). Le dispositif se développe, se transforme, en procédant par réajustement, en fonction des effets produits dans le jeu des rapports de force (Appel, Heller, 2010).

Il nous semble que de faire la distinction ici entre média et dispositif peut avoir une vertu opératoire en ouvrant sur la dimension participative des acteurs. La notion de dispositif semble renvoyer à un processus de co-construction qui va cristalliser à un moment donné une rencontre entre des enjeux et des visions différentes de la relation, portés par les acteurs en présence. En d'autres termes, la parole serait guidée sur un chemin balisé par une dialectique contrainte/capacité. Il est donc intéressant de montrer, au-delà de ce que le dispositif nous dit sur les acteurs, comment il est éprouvé par ces derniers.

Créer la validité de la parole

Il importe de signaler que le discours institutionnel met en avant la dimension de co-construction avec une volonté de gommer

les différences entre les niveaux de discours pour tendre vers une communication de type horizontal. Le dispositif avait ainsi pour but de mettre sur un pied d'égalité les discours des acteurs en apportant à chacun un niveau de connaissance suffisant pour pouvoir venir étayer la discussion¹⁰. La réalisation était pensée pour éviter d'opposer d'un côté les habitants ignorants qui posent les questions, et de l'autre, les experts qui y répondent. Or le schéma dénoncé de type dominant-dominé relève purement de l'idéologie professionnelle puisque l'ethnométhodologie permet d'invalider toutes les hypothèses d'un assujettissement passif. Pour autant, le déroulement des ateliers-débats précédents était jusqu'alors perçu de la sorte par les membres du service.

Suzanne et Yannick, qui avaient participé aux deux ateliers de préparation, s'étaient portés volontaires pour faire une restitution orale devant le public de l'atelier mensuel, avec une forme à définir. Ils revêtaient dès lors l'allure d'« experts profanes », dans un exercice qui suppose « *l'invention d'un rapport qui ne soit ni d'autorité, ni d'enseignement, ni d'apprentissage par*

¹⁰ Les ateliers de création débutaient par la présentation d'un professionnel sur le sujet : un chercheur en géographie sur la question de l'eau sur le territoire, et une employée de la Régie des eaux sur la question de son usage

la pratique » selon Jean-Paul Gaudillière¹¹, qui étudie l'apparition de cette figure dans la communication scientifique et technique : « *un non professionnel de la production des savoirs qui en sait suffisamment pour non seulement suivre, mais s'approprier et soumettre à la critique ce que font les experts de la science organisée* ». A la différence ici que, par-delà le fait qu'il s'agisse de controverses liées à une technicisation du territoire, cette expérimentation implique en plus une acquisition du savoir par la pratique. La légitimité des habitants à s'exprimer sur le sujet reposant apparemment sur le fait de résider dans la communauté d'agglomération, nous avons voulu vérifier si ce dispositif pouvait faire émerger un besoin de formation du citoyen¹². Le fait que l'habitant soit accompagné dans sa parole par l'institution modifie considérablement le régime des relations et, par là même, son identité : « *L'action exerce une fonction constructive de l'identité car elle projette le sujet et inscrit une expérience, et, par la fonction normative qui est incluse, elle contribue à donner des formes de validation temporaires qui sont autant*

¹¹ « La culture scientifique et technique entre amateurs et experts profanes », Alliage, n°59, 2006, p 3

¹² Ce besoin fut exprimé par les deux participants qui ont formulé le souhait lors des entretiens de voir ce type de dispositif rendu obligatoire, avec comme proposition de se voir recevoir en retour des déductions fiscales ou un défraiement pour leur participation

d'encouragements » (Costalat-Fourneau, 2008 : 64). La pratique est fondamentale dans cette expérimentation pour analyser les mécanismes d'appropriation.

Dans le champ de la communication, nous savons que l'idée de co-construction est en partie traduite par la notion de contrat. Chez Patrick Charaudeau, elle se situe sur le plan de l'énonciation à travers la manière dont il propose de relier l'ordre du social et l'ordre du discursif. Le contrat nous intéresse dans la mesure où il permet de rendre compte de l'intégration des acteurs dans les discours. Selon Yves Jeanneret et Valérie Patrin-Leclère¹³ : « *l'espoir est de concilier détermination des discours et liberté des sujets, autour d'un système de conventions autorisant un jeu de coopération/rivalité* ». A la différence du contrat de lecture conceptualisé par Eliseo Veron pour les médias -qui se propose de relier propriétés discursives du texte médiatique et pratiques de réception en deux temps, analyse en production et analyse en réception- le contrat permettrait d'intégrer d'emblée le caractère imprévisible des échanges, laissant envisager plus finement les ruptures dans les temps de l'interaction. Cela signifie que l'on peut partir de l'interaction pour ensuite remonter vers les intentions des

¹³ « La métaphore du contrat », *Hermès*, n°38, 2004, p 134

interactants. Les interactants « *ont à souscrire, préalablement à toute intention et stratégie particulière, à un contrat de reconnaissance des conditions de réalisation du type d'échange langagier dans lequel ils sont engagés* » (Charaudeau, 1997 : 68). La notion de contrat donne ainsi la possibilité d'une analyse dans laquelle l'acteur est remis au cœur de la production des médiations symboliques.

Cependant, le contrat énonciatif s'inscrit dans une extension du principe de coopération proposé par la pragmatique américaine (les maximes de conversation de Grice) sans tenir compte de ce qui est créé hors de celui-ci. La construction de la parole citoyenne reposait pourtant pour beaucoup sur un acte en création qui dépassait les objectifs prévus par le cadre. Ainsi, au cours des entretiens, nous avons appris que les participants avaient surtout retiré de l'expérience le fait d'avoir pu cerner leur façon de s'exprimer à l'oral. Ils se sont servis du dispositif pour renvoyer une image d'eux-mêmes bons à l'oral. Cela n'était pas identifiable dans le contrat énonciatif du dispositif, ce qui justifie donc l'importance de se situer dans un paradigme de l'action propre au pragmatisme afin de mettre en évidence ce que le dispositif performe comme expérience.

En effet, dans notre cas, ce n'est pas la parole qui met en

acte, c'est-à-dire la pragmatique 2 dont parlent Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer qui est « *l'étude des possibilités d'action inscrites dans la langue* », mais à l'inverse, c'est l'acte qui produit une parole particulière. Il s'agit de la pragmatique 1 : « *on définit souvent la pragmatique comme étudiant l'influence de la situation sur le sens des énoncés* » (1995 : 764). Dans notre cas précis, c'est la situation qui crée la validité de la parole en ce que la parole des habitants est présentée comme le fruit d'une co-construction avec l'institution. En étudiant la configuration spatiale et l'ordre des tours de parole, on a identifié que les différents discours (politiques, institutionnels, citoyens, habitants) étaient représentés de façon à donner l'illusion d'être mis sur un pied d'égalité : les deux habitants aux côtés des élus sur l'estrade, des relances dans le débat qui leur sont laissées, une interaction avec le public qui leur est proposée, etc.

D'une parole collective à un enjeu individuel de puissance expressive

Le contrat énonciatif est intéressant pour identifier les conditions qui affectent les acteurs à une place de manière artificielle, mais il est ensuite nécessaire de s'en extraire pour voir ce qui est produit en dehors qui éclairerait la situation sous un angle nouveau. Nous avons ainsi voulu vérifier auprès des deux

participants qu'ils n'étaient pas le simple produit du dispositif mais qu'ils en étaient les acteurs en s'engageant dans la prise de parole, en l'inventant et en s'inventant à travers elle. Paul Ricœur a introduit la dimension de la *puissance d'agir*, sous la notion d'*agency*, qui ouvre sur la gestion de l'agir comme constituant d'un pouvoir réflexif : « *En inaugurant l'idée de capacité par le pouvoir dire, nous conférons d'un seul coup à la notion d'agir humain l'extension qui justifie la caractérisation comme homme capable du soi se reconnaissant dans ses capacités* » (2004 : 156). Il y a un pouvoir capacitaire dans le dire, et de ce fait, les conditions de prise de parole influencent la manière dont on se définit en tant qu'acteur.

C'est que si plusieurs facteurs ont été réunis pour tenter de rendre l'échange le plus égalitaire possible, Suzanne et Yannick ont estimé que le dispositif ne leur avait pas fait changer d'avis sur la perception de leur proximité avec l'institution, mais qu'il leur avait plutôt fait transférer leur point d'attention. En évoquant leur participation aux précédentes rencontres organisées par la communauté d'agglomération, ils ont insisté tous deux sur le fait de ne pas s'être sentis suffisamment écoutés. A cet atelier, ils ont noté un effort de la part des élus pour leur donner la parole, mais l'attention ne leur a pas paru plus forte. Cependant, ce n'était plus cela qui était au cœur de leurs préoccupations. Restituer

publiquement l'expérience des deux ateliers leur avait simplement donné l'opportunité de faire l'analyse d'une *puissance d'expression*, dans une perspective personnelle et relationnelle : « me rassurer sur mes qualités d'expression en public », « me rendre visible en qualité de demandeur d'emploi », « me montrer » pour Yannick ; « explorer mes propres limites » pour Suzanne, et ainsi d'éprouver leur image d'orateur, avant celle de citoyen.

Pendant leur prestation, ils étaient moins préoccupés par l'image de leur proximité avec l'institution que par leur image d'orateur. Ils n'étaient plus les simples spectateurs anonymes à qui l'on donne la parole¹⁴. Ils étaient les *acteurs* de la parole mise en avant. L'expérience collective leur a ainsi permis de se construire une posture, celle de s'être positionné avec un groupe sur des controverses et d'être ensuite les acteurs de la discussion sur les enjeux de la métropole. La dimension collective est essentielle dans

¹⁴ Yannick explique son rôle habituel dans les manifestations de la communauté d'agglomération grenobloise : « Je suis le témoin de ce que je vis à Fontaine dans mon quotidien ». Il se décrit alors comme un spectateur de l'agglomération. Ensuite, quand je lui ai posé la question de comment il s'était senti pendant la présentation où il a dû restituer les débats du groupe au public (habitants, experts et élus), il a répondu : « très bien, j'aime bien ça, j'aurais aimé être comédien ou politique », « les échanges avec Suzanne étaient intéressants, enrichissants, constructifs », « il y avait un intérêt stratégique par rapport à ma recherche d'emploi, donc faire connaître ma situation », « mettre en avant des qualités que je me reconnais, qui sont ce côté prise de parole en public »

ce changement : sans le soutien du groupe, l'appropriation aurait sans doute été différente. Il est fort à parier que cela n'aurait pas abouti à une mise en scène avec des répliques aussi construites et jouées si corporellement devant les élus.

Ceci pose alors la question de la tension entre l'identité/ipséité et les identités collectives définies par Ricoeur : *« l'identité des acteurs sociaux engagés dans une action collective ne se laisse pas aussi directement exprimer en termes de reconnaissance-attestation, même si l'on tient compte de la complexité des articulations induites par la diversité des capacités en jeu. »* (2004 : 223). C'est comme si leur intervention préparée *collectivement* à l'avance revêtait une valeur de reconnaissance plus performative que la simple prise de parole depuis le public, anonyme, noyée dans le flot de questions et donnée de manière arbitraire, sans validation commune préalable. Il est insuffisant de dire que c'est l'interaction qui construit la figure de citoyen : c'est l'acte de prise de parole en tant qu'il est accueilli par l'assemblée comme un acte symbolique d'individuation validé par un collectif, et qu'il est vécu par le participant comme une expérience de valorisation personnelle.

L'expérience de la participation comme lieu de subjectivation d'un discours de citoyen

Il semblerait que cette reconnaissance d'une puissance expressive soit également liée à l'épreuve d'être plus dans un *se raconter* que dans un *dire*, grâce à un procédé de délégation de parole. C'est l'histoire écrite par le groupe qui est racontée. Dans l'action de se raconter, la reconnaissance de soi -essentielle à la mise en capacité individuelle- ne va pas de soi. Le pouvoir-raconter n'a pas forcément la vertu de désigner le « qui » de l'action : « *l'intrigue est la configuration qui précisément compose ensemble des événements et des personnages* » (Ricoeur, 2004 : 388). Cela signifie que l'attribution des places est régie par les conditions de réception du récit et la manière dont celui qui écoute va réagir : « *le raconter, comme le dire, demande une oreille, un pouvoir-entendre, un recevoir. Mais les couches superposées d'interaction dans le dire, l'agir et le raconter ne devraient pas oblitérer la référence prime à la puissance d'agir dont la reconnaissance de soi constitue l'attestation* » (p. 388). Il est plus difficile en ce qui concerne le genre de la narration de retrouver qui est l'auteur de ce qui est dit, et ainsi d'attribuer la responsabilité des dires à quelqu'un.

La reconnaissance de soi par l'action collective conduit à des capacités revendiquées par des collectifs, c'est-à-dire à la *capabilité sociale* : « *on peut tenir le passage de l'idée de capacités*

individuelles à celle de capacités sociales pour une forme de complexification croissante de l'idée de capacités sur le fond stable du thème anthropologique de la puissance d'agir, de l'agency » (p. 233). Ce que nous tenons pour acquis, c'est que l'exercice de se raconter n'est pas inné et que dans son apprentissage il y a un travail d'ajustement à l'égard des modèles d'identification, ce qui met à l'épreuve l'appropriation critique de celui qui se raconte : « *Apprendre à "se raconter", tel pourrait être le bénéfice de cette appropriation critique. Apprendre à se raconter, c'est aussi apprendre à se raconter autrement* » (p. 165). Les habitants ont ainsi aussi appris à se raconter comme des citoyens : dépositaires d'un savoir estampillé « intérêt général » et validé par l'institution, et titulaires de la compétence d'interpellation d'un public de débat. Mais ils ont aussi appris à se raconter comme des administrés qui souffrent de la distance avec l'institution et qui revendiquent une connaissance plus « vécue » et plus locale des problèmes. C'est cette appropriation critique, que nous avons vue à l'œuvre et qui nous permet de qualifier le passage de la narration à un mode de *discours*. A travers la narration collective, ils ont consolidé un *discours* d'acteurs du territoire tout de même politisé.

Toutefois, en théorie le *pouvoir se raconter* n'interroge pas de manière complète le *pouvoir agir* dans le processus de reconstruction du public. John Dewey, qui a beaucoup écrit sur la

citoyenneté, pensait que la compétence politique des citoyens n'était pas une affaire de nature ni de droit naturel puisqu'elle reposerait sur une reconstruction permanente des liens sociaux, et du public, ce que Joëlle Zask résume dans la présentation de la version française : « *sans une reconstruction permanente du public, et sans la formation toujours reprise de l'opinion publique en fonction des circonstances changeantes de l'association humaine, les instances d'identification des domaines d'intérêts communs cessent leur travail et la démocratie n'existe plus. Celle-ci doit être " forte ", à savoir participative. Et cela suppose que l'expérimentation supplante l'absolutisme* » (2010 : 23). La communauté d'agglomération joue ce rôle d'instance d'identification des domaines d'intérêts communs à travers ces ateliers de rencontre dont la démarche participative est au cœur de la réflexion. Elle repère ainsi des tendances de comportements sociaux pour les incorporer à ces dispositifs de reconstruction permanente du public. Elle préconstruit la figure du participant qui sera tour à tour acteur ou auteur selon le régime de parole qui peut lui être proposé. C'est ainsi qu'elle inscrit des notions de collectif, de réseaux et de médiations qui sont très présentes aujourd'hui dans les démarches participatives, alors même que les parcours de participation transforment le sens de ces termes en fonction de comment les acteurs s'emparent des places : « *d'une part, la capacité subjective (je peux) confère au sujet une capacité à agir*

dans le sens où il maîtrise les enjeux, les moyens et définit les objectifs ; d'autre part, une capacité normative, liée à la validation sociale, entraîne des formes d'approbation ou de désapprobation sociales » (Costalat-Fourneau, 2008 : 70). Nous rejoignons Bruno Latour sur l'importance de rendre compte de la manière dont les acteurs construisent de nouvelles associations pour nous permettre de rendre compte du processus d'appropriation. Il s'agit de « *suivre les acteurs eux-mêmes* » (social n°2) : « *ce qui revient à documenter leurs innovations souvent sauvages, afin qu'ils nous apprennent ce que l'existence collective est devenue entre leurs mains, quelles méthodes ils ont élaborées pour la maintenir, et quels récits sont les plus adaptés pour rendre compte des nouvelles associations qu'ils ont été obligés d'établir* » (2006 : 19). L'assignation d'un ordre défini par avance (social n°1) est mise en péril lorsqu'on interroge la complexité des reconfigurations des places des acteurs de leur point.

L'expérience de la participation comme épreuve d'assignation

Nous avons constaté que les conséquences d'expérimenter l'activité collective -dans la mise à l'épreuve de l'individu de ses compétences individuelles- ont davantage fait l'objet d'interrogations de la part des participants que des organisateurs. En effet, les organisateurs comptaient sur la présence d'une

centaine de personnes et ils ont été très déçus de n'en accueillir que la moitié. A cet égard, on peut constater que les objectifs des uns et des autres différaient complètement : alors que les participants étaient à la recherche d'un débat de qualité dans lequel ils misaient fortement sur leur prestation, la collectivité visait d'abord un seuil de participation, en termes de quantité¹⁵. Et au sein même des représentants de la communauté d'agglomération, il y a eu des divergences entre les employés et les élus : *« S'ils sont cinq à l'atelier, pour moi ce n'est pas un problème, ça risque d'être un problème pour mon institution parce qu'ils sont toujours dans le "combien il y avait de personnes à ton atelier citoyen ?" »*¹⁶. Effectivement, le nombre a été le premier élément observé par les deux élus à la sortie du débat¹⁷. Le problème c'est que cela n'est absolument pas porté à la connaissance des participants : *« un public informé n'est capable d'organisation que dans les cas où les conséquences indirectes sont perçues et qu'il est possible de prévoir des organismes qui ordonnent leur occurrence »* (p. 223). Les participants étaient ainsi surpris de voir le manque d'intérêt des

¹⁵ Suzanne et Yannick m'ont fait part de leur déception de voir les élus et l'organisatrice déçus à la sortie de l'atelier mensuel du 29 mai 2012

¹⁶ Entretien avec la chargée de mission prospective et participation des habitants du 6 avril 2012

¹⁷ Echange informel avec les deux élus à la sortie de l'atelier mensuel public du 29 mai 2012

organisateurs pour leur prestation.

On peut dire que ce dispositif ne peut prétendre à former un public au sens politique de Dewey, avec l'explicitation des conséquences de la participation. Joëlle Zask souligne que le procès d'individuation ne peut avoir lieu que si les citoyens ont un pouvoir de manœuvre sur les conditions de mise en œuvre de leur parole : « *participer, c'est prendre part, et c'est à ce titre influencer sur les conditions et les fins de l'association dont on est membre* » (2010 : 57). Or, les participants ont une position qu'il leur est assignée d'emblée et qui postule de leurs intérêts à leur place, les expropriant d'une parole qui se construirait à partir de leurs intérêts propres. L'identification de ses intérêts propres constituerait pourtant la tâche essentielle du public. L'espace qui leur était donné impliquait une fin déjà définie : la parole des habitants devait être modelée de façon à être exploitable au regard du travail des élus.

En guise de conclusion : à la recherche d'auteur(s) de citoyenneté

Le dispositif de prise de parole en public engage le participant autant qu'il le construit comme acteur par les conditions

de sa prise de parole. Le dispositif ne révèle pas les contraintes normatives intériorisées par les individus mais ils les cristallisent autour de techniques communicationnelles. Il semble agir comme un révélateur du positionnement des uns et des autres dans le jeu du social. Le dispositif dit des choses sur comment les participants s'en sortent avec les règles du jeu mais il ne dit pas la façon dont les règles ont été définies. C'est pour cela qu'il nous paraissait essentiel d'être partie prenante de sa construction afin d'identifier les rapports de force lui préexistant.

Le dispositif visait à donner l'impression aux participants d'avoir le rôle d'initiateurs de la parole à partir d'une base narrative commune préparée. Cela a conduit à un transfert de l'attention sur le « ce que je fais et je dis », plutôt que sur le « ce qu'ils entendent dans ce que je dis », qui renvoie également au « ce que je suis autorisé à dire ». Le *faire* et le *dire* entrent alors ici en concurrence avec l'*être entendu* et cela aboutit à ce que les individus soient finalement moins dans l'échange, exception faite lorsqu'ils étaient contredits par des membres du public, ce qui les amenait aussitôt à interroger leur légitimité¹⁸. En outre, ce n'est pas parce que les

¹⁸ A plusieurs reprises, Suzanne a insisté sur le fait que la personne qui l'avait corrigée était mieux informée qu'elle puisque c'était un expert : « je pense que c'est quelqu'un qui travaille dans un service des eaux puisqu'il connaissait très bien le détail des taxes dans les factures ». Elle s'est donc sentie injustement rabaisée : « ceux qui étaient interrogés ils avaient envie de conserver leur place et de ne pas nous en donner à Yannick et à moi. "En gros vous avez bien bossé

participants ont en tête le statut de chacun et qu'ils ne sont pas dupes de leur marge de manœuvre¹⁹ qu'ils ont pour autant pleinement conscience de la complexité des rapports de domination²⁰. Cela nécessite de pouvoir dépasser les arguments qui font autorité à un moment donné dans son propre système de formation des *valuations*, ce que la sociologie ne permet pas véritablement de vérifier.

Enfin, dans ce contexte institutionnel ce qui pose problème c'est que, d'une part, l'on puisse préfigurer un idéal de citoyen et l'on s'y tienne, et d'autre part, l'on s'éloigne de la démarche d'expérimentation revendiquée en n'accordant pas une attention équivalente au degré d'implication des participants. Enfin, il semble que l'on soit en droit de se demander qui porte la responsabilité des problèmes soulevés dans ce contexte de co-construction du récit sur le territoire. La parole déléguée implique

mais nous on est les pros et c'est nous qui allons parler" », « Quelque part il avait un peu de mépris quoi. »

¹⁹ Suzanne se définit comme « une administrée bâillonnée » : « on nous consulte, on a le droit de dire quelque chose : on est peut-être écouté mais on n'est pas entendu. »

²⁰ Suzanne a senti les limites de ses connaissances et de ses compétences au cours de la restitution en public et du débat qu'elle a permis d'ouvrir. Pour autant, elle a pris plaisir à participer à cet atelier.

la série de question « qui parle ? », « qui agit ? », « qui se raconte ? », avec la question centrale « qui est capable d'imputation ? ». Que tout ceci soit tacite participe d'une confusion dans les rôles de chacun et dans les figures construites.

BIBLIOGRAPHIE

AGEMBEN, Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Rivages poche, 2007

APPEL, Violaine, BOULANGER, Hélène, MASSOU, Luc, (dir), *Les dispositifs d'information et de communication. Concepts, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck, 2010

BARDIN, Christophe, LAHUERTA, Claire, MEON, Jean-Matthieu, (dir.), *Dispositifs artistiques et culturels. Création, institution, public*, Lormont, Le bord de l'eau, 2011

BEAUD, Paul, *La société de la connivence. Média, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier, 1984

CHARAUDEAU, Patrick, *Le Discours d'information médiatique : la construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997

COSTALAT-FOURNEAU, Anne-Marie, « Identité, action et subjectivité. Le sentiment de capacité comme régulateur des phases identitaires », *Connexions*, n°89, pp. 63-74, 2008

DAVALLON, Jean, *L'exposition à l'œuvre : stratégies de*

communication et médiations symboliques, Paris, L'Harmattan, 1999

DEWEY, John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010

DUCROT, Oswald, SCHAEFFER, Jean-Marie, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1995

FOUCAULT, Michel, *Dits et Ecrits*, Paris, Gallimard, 1994

GAUDILLIERE Jean-Paul, « Culture, sciences, technique. La culture scientifique et technique entre amateurs et *experts profanes* », *Alliage*, n° 59, 2007, pp. 3-9

GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Ed. de Minuit, 1973

GOFFMAN, Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Ed. de Minuit, 1991

JEANNERET, Yves, PATRIN-LECLERE, Valérie, « La métaphore du contrat », *Hermès*, n°38, 2004, pp. 133-140

JEANNERET, Yves, « Dispositif », *La « société de l'information » : glossaire critique*, Commission nationale française pour l'Unesco, Paris, La Documentation française, 2005

LATOUR, Bruno, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006

LE MAREC, Joëlle, *Publics et musées : la confiance éprouvée*, Paris, L'Harmattan, 2007

MARTIN-JUCHAT, Fabienne, *Le corps et les médias. La chair*

éprouvée par les médias et les espaces sociaux, Bruxelles, De Boeck, 2008

MONNOYER-SMITH, Laurence, « Être créatif sous la contrainte. Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI », *Politix*, n°75, 2006/3, pp. 75-101

RICOEUR, Paul, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 2004

VOIROL, Olivier, « Médiations et théorie critique. Questions et actualité d'un projet sociologique », *Réseaux*, n°148-149, 2008/2, pp. 47-78